



Monsieur le secrétaire d'état,

Je rebondis sur les éléments que vous portez à notre connaissance en début de notre réunion.

Sur la prime octroyée aux salarié.e.s, nous avons noté la parution des textes, et cela sans respecter l'engagement de faire parvenir aux organisations syndicales les textes finalisés en amont. Nous avons appris qu'un projet d'instruction dans la FPH émanant de la DGOS limiterait l'attribution de la prime de 1500 euros à hauteur de 40% des effectifs dans les établissements. Que pouvez-vous nous dire sur ce sujet ? Et sur la prime dans le médico-social tant attendu ? Nous vous rappelons que nous regrettons le choix du gouvernement de nombreuses modalités et critères qui réduisent l'attribution de ces primes exceptionnelles qui doivent pour la CGT être étendues à l'ensemble des personnels de la FP.

Concernant le report des congés bonifiés possibles, la CGT a porté cette revendication et nous rééditons notre demande de reconnaissance de l'imputabilité au service de la maladie professionnelle COVID 19 pour tous les salarié.e.s et agent.e.s de la FP en contact avec le public.

../..

Nous redisons avec force que nous refusons la logique de mesures catégorielles et qu'il faut des mesures générales.

C'est bien en ce sens que dans plusieurs secteurs des trois versants de la Fonction publique, des mobilisations commencent à se développer ces derniers jours.

L'urgence est donc à programmer des négociations salariales globales dans l'agenda social.

Il s'agit aussi, comme nous l'avons déjà dit à maintes reprises, de tirer les enseignements de la crise et d'ouvrir un cycle de discussions dans cet objectif.

Concernant la situation des ASA pour garde d'enfants, avec l'approche de la date du 2 juin, de fortes pressions sont exercées sur les personnels pour fournir dès maintenant des justificatifs concernant l'impossibilité d'accueil en milieu scolaire. Il est nécessaire que la règle du retour à l'école sur la base du volontariat jusqu'au 1er juin soit rappelée aux employeurs.

Concernant la question des équipements de protection, nous nous élevons contre la dernière provocation du président de la République qui a osé affirmer à propos des masques que « Nous n'avons jamais été en rupture ». Cette déclaration est scandaleuse et le Président devra en rendre compte après des agents et salariés qui ont exercé et exercent encore leurs missions sans protection suffisante voire sans protection du tout.

Nous ne sommes pas dupes de la manoeuvre consistant à ouvrir une polémique pour essayer de faire oublier les urgences de l'heure.

Cette sortie inacceptable ne nous détournera ni de la bataille acharnée pour garantir à chaque agent les moyens de protection indispensables, ce qui n'est toujours pas assuré aujourd'hui par les employeurs, ni du combat pour la satisfaction des légitimes revendications des personnels.

../.. suite à télécharger

fichiers:



[Télécharger 2020-05-20-reunion_telephonee_dusopt-orgas-syndicales.pdf](#) (1009.73

Ko)

Public: [Infos / actions](#)

[COVID-19](#)

[Fonction publique](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
